



Loi Travail : ABROGATION

Grèves – manifestation 15 septembre – 10 heures place de la République à Châteauroux

Communiqué de presse CGT, FO, FSU 36

Un mauvais projet de loi devient une mauvaise loi !

La loi Travail n'est pas bonne pour les salarié-e-s et les jeunes. Elle ne le sera pas non plus pour l'économie du pays. Alors que le chômage et la précarité augmentent, en affaiblissant les conventions collectives au profit des accords d'entreprise, cette loi accroît la concurrence entre les entreprises poussant à l'alignement sur le « moins offrant » pour les salariés. Cette logique de dumping social va engendrer davantage de flexibilité et de précarité et remettre en cause nombre d'acquis sociaux.

Cette loi contrevient aux conventions 87, 98 et 158 de l'Organisation Internationale du Travail relatives à la négociation collective, aux libertés syndicales et aux licenciements.

L'emploi, les salaires et les conditions de travail restent des préoccupations majeures pour les citoyen-ne-s.

Affaiblir le code du travail, c'est affaiblir les droits de tous les salarié-e-s !

Tous les pays qui ont fait l'expérience d'une telle réforme du droit du travail (Italie, Espagne, Portugal, Grèce, Allemagne) en mesurent aujourd'hui les conséquences néfastes.

Il est clair qu'à terme la fonction publique sera aussi concernée car nombre de règles statutaires relève de la transposition de dispositions du code du travail (dialogue social, respect de la hiérarchie des normes et des droits collectifs, temps de travail, etc.).

C'est pourquoi nos organisations CGT – FO – FSU de l'Indre appellent les salariés, les jeunes, les retraités, les chômeurs à continuer le combat pour imposer l'abrogation de la loi travail et gagner de nouveaux droits.

Privé – public, tous en grève et en lutte le 15 septembre.